

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission des Règlements & Contentieux

REUNION DU 03/04/2024 PV N°23

Présidente : Aline GARRIGUE

Secrétaire : Joseph PISCITELLO

Présents : Jean-Pierre COUCHEZ, Roger MARTIN, Gérard PEREZ, Pierre-Luc SICARD

Excusé : Didier CHOBEAUX

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre ses décisions, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les articles 190 des RG de la FFF.*

SITUATION FINANCIERE D'ESPOIR FEMININ PERPIGNAN

► DOSSIER EN SUSPENS

MATCH CR FEMININES A 11 du 30/03/24 N°28047375 RF CANOHES TOULOUGES 1 / FC POLLESTRES 1

Vu :

- La feuille de match et la réclamation d'après match formulée par le FC POLLESTRES pour la dire recevable en la forme.

• La Commission des Règlements & Contentieux, conformément à l'Article 187 Alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF, informe le club du RF CANOHES TOULOUGES que le FC POLLESTRES porte réclamation sur la qualification et/ou la participation à la rencontre citée en rubrique de la joueuse REGINCOS Chloé, licence n° 9602365474, au motif suivant : joueuse U16 F non autorisée à participer en compétition du district des PO en séniors féminines à 11.

• La CRC informe le club du RF CANOHES TOULOUGES qu'il peut formuler ses observations écrites dans le délai qui lui est imparti, soit le **09/04/2024 au plus tard**.

► DOSSIER EN SUSPENS

LA PRESIDENTE

Mme GARRIGUE Aline



Prochaine réunion
le 10/04/24

LE SECRETAIRE

M. PISCITELLO Joseph

